



BULLETIN OFFICIEL N°25 du 21.04.2019

DIRECTOIRE DE LA LIGUE

- Courriers
- Travaux des commissions.
- divers

➤ Courrier arrivée:

➤ FAF :

-Invitation du président du Directoire de la ligue de football Réunion de travail FAF/Ligue remise des bilans et financier de la FAF le 23.04.2019 à Sidi Moussa=Noté

➤ LRFA :

-Organisation concours de passage de grade d'arbitres régionale session 2019=Noté

-Invitation du DTW au regroupement de la sélection régionale U17 du 16.04.2019 au stade communal d'ElHamiz à 13h00 =DTW

- Invitation du DTW à la réunion de travail de la commission Technique régionale DTR/DTW le 17.04.2019 au siège du CSP de Tizi Ouzou à 10h00 =DTW

Clubs :

-Du CSA USMB demandant changement des rencontres jeunes du vendredi au samedi 20.04.2019=COC

-Du CSA NML demandant intervention sur la rencontre NML-ABRD =Noté

-Du CSA USMB demande duplicatas de licence Entraîneur senior =N/F

-Du CSA OM demande de régularisation du joueur Kebaili Lyes =Noté

Divers:

-De Mr : Boulakeur Med Arbitre Rapport rencontre CRB/USMB en U15 et U19 =COC

-De Mr : Ouchene Arbitre Rapport rencontre CRB/USMB en U17 =COC

Procès Verbaux des Commissions

Commission de Discipline

DTAW

DOC

DAF

Lu et App

Lu et App

Lu et App

Lu et App



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES

(PV.21 DAF. du : 14.04.2019 /B0 N°25.S:2018/2019 DU : .21.04.2019)

ETAT DE RECOUVREMENT DES AMENDES

(ART 133 DU R.C.F.A. Honneur Seniors et Jeunes)

PARUES AU BULLETIN OFFICIEL N° 24 DU 14.04.2019

Payable au plus tard le 21.05.2019

N°	CLUBS	CAT	FONCTION	DATES	AFFAIRES	NATURE	AMENDE (DA)
01	RBH	S	Joueur	02.04.2019	240	CD	1000
02	WAV	S	Joueur	05.04.2019	245	CD	5000
03	OR	U17	Joueur	02.04.2019	247	CD	1500
04	OCA	U17	Joueur	02.04.2019	247	CD	1500
05	ESBB	U17	Joueur	04.04.2019	249	CD	1500
06	CRBO	U15	Joueur	01.04.2019	254	CD	1500
07	JSA	S	Club	05.04.2019	145	COC	15.000
08	JSA	U19	Club	04.04.2019	146	COC	2500
09	JSA	U17	Club	04.04.2019	147	COC	2500
10	JSA	U15	Club	04.04.2019	148	COC	2500
11	JSK	U15U	Club	01.04.2019	149	COC	5000
12	CRB	U19	Club	01.04.2019	150	COC	2500
13	CRB	U17	Club	01.04.2019	151	COC	2500
14	CRB	U15	Club	01.04.2019	152	COC	2500
15	CRB	U19	Club	04.04.2019	153	COC	2500
16	CRB	U17	Club	04.04.2019	154	COC	2500
17	CRB	U15	Club	04.04.2019	155	COC	2500
18	NML	U17	Club	04.04.2019	156	COC	5000



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

19	NML	U15	Club	04.04.2019	157	COC	5000
20	CRB	U19	Club	06.04.2019	158	COC	2500
21	CRB	U17	Club	06.04.2019	159	COC	2500
22	CRB	U15	Club	06.04.2019	160	COC	2500
23	UAA	U19	Club	01.04.2019	161	COC	2500
24	UAA	U17	Club	01.04.2019	162	COC	2500
25	UAA	U15	Club	01.04.2019	163	COC	2500
26	WRD	U19	Club	04.04.2019	164	COC	2500
27	WRD	U17	Club	04.04.2019	165	COC	2500

NOTE AUX CLUBS

- ◆ Les Clubs concernés sont tenus de verser dans un délai de 30 jours les montants indiqués par Versement bancaire au compte BNA N°460.200013461/54

Après versement, il y a lieu d'adresser à la Ligue la copie du bordereau de versement bancaire.

DIVERS

LES CLUBS SUIVANTS SONT MIS EN DEMEURE POUR NON PAYEMENT DES AMENDES ET CE AVANT LE **07.05.2019 (USCAL-UAA-WAV-USMB-USS-WRD-CRB)**. FAUTE DE QUOI ILS LEURS SERA FAIT APPLICATION DE L'ARTICLE 133 AYANT TRAIT A LA DEFALCATION DE POINT.



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

COMMISSION DE DISCIPLINE

BULLETIN OFFICIEL N° 25/S 2018/2019

PV N° 23 SEANCE MARDI DU 16.04.2018

Membres Présents,

-Melle HAMLAOUI SARA
- Mr OUARAB MOULOUD
-Mr ROTANE MED

◆ **Traitement des Affaires :**

◆ **Championnat Honneur seniors Groupe A**

AFFAIRE N°256: MATCH : FCN-JSC DU 09/04/2019 EN SENIORS

-MOHAMADI SALEM Lic N° JO408 (JSC) QUATRE (04) MATCHS FERME **+5000DA** D'AMENDE
(COMPORTEMENT ANTI SPORTIF ENVERS OFFICIEL)

AFFAIRE N°257: MATCH : HCAB-USCAL DU 09/04/2019 EN SENIORS

-ZIANE ZAKARIA Lic N° JO075 (HCAB) AVERT AJ

AFFAIRE N°258: MATCH : USS-JSB DU 09/04/2019 EN SENIORS

-CHEMLI SOFIANE Lic N° J0279 (USS) AVERT AJ
-DAOU YAINEB Lic N°0292 (USS) AVERT AJ
-BAZIZ TAHAR **Lic** N° JO282 (USS) DEUX (02) MATCHS FERME (FAUTE GRAVE)

AFFAIRE N°: 259 MATCH : IRBE-DRBK DU 12/04/2019 EN SENIORS

-AISSAOUI WALID Lic N° j0160 (IRBE) AVERT AJ

AFFAIRE N°260: MATCH : USS-ESBB DU 13/04/2019 EN SENIORS

-LAHCENE LOUNIS Lic N° J0274 (USS) AVERT AJ
-DAOU YAINEB Lic N°0292 (USS) AVERT AJ
-CHAIB ABDELMADJID **Lic** N° JO214 (ESBB) AVERT AJ



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

◆ **Championnat Honneur seniors Groupe B**

AFFAIRE N°: 261 MATCH : JSK-NML DU 12/04/2019 EN SENIORS

-MAYOUF DJAMEL EDDINE Lic N° JO680 (JSK) AVERT JD
-TALHI HAMZA N° JO439 (NML) (01) MATCH FERME+1000DA D'AMENDE
(CUMUL D'AVERTISSEMENT+CD)

◆ **Championnat Honneur jeunes Groupe A**

GROUPE A

AFFAIRE N°: 262 MATCH : OR-ESBB DU 12/04/2019 EN U19

-MESLOUB AHCENE Lic N°123 (OR) AVERT JD
-BECHKIR FAYCEL Lic N°310 (ESBB) AVERT AJ
-MOUSSAOUI ABDERAHMANE Lic N°556 (ESBB) AVERT JD

AFFAIRE N°: 263 MATCH : FCN-JSC DU 13/04/2019 EN U19

-MEZOUARI LAAZIZ Lic N°1294 (JSC) (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)

AFFAIRE N°: 264 MATCH : FCN-JSC DU 13/04/2019 EN U17

-OUARAB ABDELHAK Lic N°432 (FCN) AVERT AJ
-MAZED SAID Lic N°433 (FCN) AVERT AJ
-DAOU FERHAT Lic N°437 (FCN) AVERT AJ
-MERZOUK MASSIWAN Lic N°1312 (JSC) AVERT AJ

TRAITEMENT DES AFFAIRES DISCIPLINAIRE

BILAN JOURNEES DES 09-12 et 13-04-2019

Désignation	Séniors	Jeunes	Total
Nombres Affaires	06	03	09
Avertissements	08	07	15
Contestations de décisions	01	00	01
Expulsions	02	01	03
Expulsions Entraîneurs	00	00	00
Expulsions dirigeants	00	00	00
Jets de projectiles	00	00	00
Conduite incorrecte	00	00	00
mauvaise organisation	00	00	00
	00	00	00



Commission d'Organisation Sportive

BULLETIN N° 25 DU DIMANCHE 21.04.2019

PV SEANCE Lundi 15-04-2019

Membres Présents, MM.

- **BOUCHERIF ASMA**
- **MECHAT TAYEB**
- **RACHIM KAMEL**

Ordre du jour :

- ✓ **Audition**
- ✓ **Examen du courrier**
- ✓ **Homologation des résultats**
- ✓ **Traitement des affaires**
- ✓ **Classement JEUNES A-B-C**
- ✓ **Désignations**
- ✓ **Divers**

Audition

Audience Arbitre – C.S.A

Examen du courrier

-Du CSA USMB demandant changement des rencontres jeunes du vendredi au samedi
20.04.2019=CO

Correspondances Arbitres.

- De Mr : Boulakeur Med Arbitre Rapport rencontre CRB/USMB en U15 et U19 =COC
- De Mr : Ouchene Arbitre Rapport rencontre CRB/USMB en U17 =COC



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

Homologations

<i>Journée 09 .04.2019</i> <i>Honneur G-A (26^{ier} journée)</i>			
FCN	06	JSC	00
BHB	01	ESBB	01
HCAB	02	USCAL	00
USS	02	JSB	03
OR	RENV	IRBE	RENV

EXMPT.RBH-DRBK

<i>Journée 12 et 13 .04.2019</i> <i>Honneur G-A (27^{ier} journée)</i>			
JSB	02	HCAB	02
USCAL	02	BHB	01
RBH	00	FCN	01
IRBE	01	DRBK	04
USS	00	ESBB	01

EXMPT.OR-JSC

<i>Journée 12 et 13 .04.2019</i> <i>Honneur G-B (17^{ier} journée)</i>			
JSK	04	NML	04
USMB	01	OCA	03
JSA	N/J	ABRD	N/J
WAV	RENV	CRB	RENV

EXMPT.OM

<i>Journée 12 et 13.04.2019</i> <i>Honneur G-A (16^E journée)</i>			
RENCONTRE	U19	U17	U15
OR-ESBB	01/00	03/02	04/01
FCN-JSC	02/03	03/02	01/04
JSA-IRBE	04/00	03/01	02/00
OCA-USS	01/02	03/02	03/00
WAV-JSB	N/J	N/J	N/J

<i>Journée 12 et 13-04.2019</i> <i>Honneur G-B (16^E journée)</i>			
RENCONTRE	U19	U17	U15
BHB-DRBK	01/03	07/00	01/03
ABRD-OM	01/03	00/02	02/00
JSK-NML	01/03	04/00	01/01
CRB-USMB	N/J	N/J	N/J

EXMPT.HCAB

<i>Journée 12 et 13.04.2019</i> <i>Honneur G-C (16^E journée)</i>			
RENCONTRE	U19	U17	U15
ABO-ASCEH	03/00	03/00	03/00
WRD-ESJT	01/03	01/02	02/00
USCAL-CRBO	N/J	N/J	03/01
EOB-RBH	N/J	N/J	N/J

EXMPT.AGZ



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

❖ **Traitement des affaires journées du 12 et 13 .04.2019 en seniors**

GROUPE A

AFFAIRE N° 166: Rencontre JSA-ABRD du 12.04.2019 EN SENIORS

-Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « seniors » JSA-ABRD programmée le 12/04/2019 au stade d'el Adjiba, est motivé par l'absence du medecin
-Attendu que l'article 21 du règlement des championnats de football catégorie (seniors)*édition* 2018 le club qui reçoit doit obligatoirement assure la présence de medecin durant toute la rencontre
-Attendu qu'en application de l'article 78 du règlement des championnats de football « seniors» édition 2018. Après attente de délai réglementaire
L'arbitre principal ayant constaté l'absence de medecin, annula la rencontre

Par ces motifs la commission décide :

Article (21-78) du règlement des championnats de football catégorie seniors*édition*2018

Phase retour

1^{ere} infraction

Match perdu par pénalité a l'équipe JS Adjiba

Défalcation de deux (02) points

Pour en attribuer le gain à l'équipe ABR Djebahia

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Cinq mille dinars d'amende (**6000DA**) au CSA. JS Adjiba



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

❖ **Traitement des affaires journées du 01-02-04-05 et 06 .04.2019 en jeunes**

GROUPE A

AFFAIRE N° 167: Rencontre WAV-JSB du 12.04.2019 EN U19

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U19. WAV-JSB programmée le 12/04/2019 au stade de Bechloul ne s'est pas déroulée alors que l'équipe JSB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. JS Bouaklene

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. W Ait Vouali

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe, W Ait Vouali annula la rencontre Attendu que le CSA. W Ait Vouali n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, W Ait Vouali

Pour en attribuer le gain à l'équipe. JS Bouaklene

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. W Ait Vouali

AFFAIRE N° 168: Rencontre WAV-JSB du 12.04.2019 EN U17

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U17. WAV-JSB programmée le 12/04/2019 au stade de Bechloul ne s'est pas déroulée alors que l'équipe JSB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. JS Bouaklene

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. W Ait Vouali

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe, W Ait Vouali annula la rencontre Attendu que le CSA. W Ait Vouali n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, W Ait Vouali

Pour en attribuer le gain à l'équipe. JS Bouaklene

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. W Ait Vouali



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 169: Rencontre WAV-JSB du 12.04.2019 EN U15

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U15. WAV-JSB programmée le 12/04/2019 au stade de Bechloul ne s'est pas déroulée alors que l'équipe JSB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. JS Bouaklene

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. W Ait Vouali

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe, W Ait Vouali annula la rencontre Attendu que le CSA. W Ait Vouali n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, W Ait Vouali

Pour en attribuer le gain à l'équipe. JS Bouaklene

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. W Ait Vouali

GROUPE B

AFFAIRE N° 170: Rencontre CRB-USMB du 12.04.2019 EN U19

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U19. CRB-USMB programmée le 12/04/2019 au stade de Lakhdaria ne s'est pas déroulée alors que l'équipe USMB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. USM Bouira

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. CR Bouderbala

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe CR Bouderbala, annula la rencontre Attendu que le CSA. CR Bouderbala N'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, CR Bouderbala

Pour en attribuer le gain à l'équipe. USM Bouira

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. CR Bouderbala



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 171: Rencontre CRB-USMB du 12.04.2019 EN U17

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U17. CRB-USMB programmée le 12/04/2019 au stade de Lakhdaria ne s'est pas déroulée alors que l'équipe USMB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. USM Bouira

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. CR Bouderbala

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe CR Bouderbala, annula la rencontre Attendu que le CSA. CR Bouderbala N'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, CR Bouderbala

Pour en attribuer le gain à l'équipe. USM Bouira

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. CR Bouderbala

AFFAIRE N° 172: Rencontre CRB-USMB du 12.04.2019 EN U15

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U15. CRB-USMB programmée le 12/04/2019 au stade de Lakhdaria ne s'est pas déroulée alors que l'équipe USMB se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. USM Bouira

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. CR Bouderbala

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe CR Bouderbala, annula la rencontre Attendu que le CSA. CR Bouderbala N'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, CR Bouderbala

Pour en attribuer le gain à l'équipe. USM Bouira

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. CR Bouderbala



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

GROUPE C

AFFAIRE N° 173 : Rencontre USCAL-CRBO du 12.04.2019 EN U19

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U19. USCAL-CRBO programmée le 12/04/2019 au stade d'Ain Laloui ne s'est pas déroulée alors que l'équipe USCAL se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. USC Ain Laoui

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. CR Bordj Okhris

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe CR Bordj Okhris, annula la rencontre

Attendu que le CSA. CR Bordj Okhris n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, CR Bordj Okhris

Pour en attribuer le gain à l'équipe USC Ain Laloui

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. CR Bordj Okhris

AFFAIRE N° 174 : Rencontre USCAL-CRBO du 12.04.2019 EN U17

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U17. USCAL-CRBO programmée le 12/04/2019 au stade d'Ain Laloui ne s'est pas déroulée alors que l'équipe USCAL se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. USC Ain Laoui

Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. CR Bordj Okhris

-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire

L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe CR Bordj Okhris, annula la rencontre

Attendu que le CSA. CR Bordj Okhris n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, CR Bordj Okhris

Pour en attribuer le gain à l'équipe USC Ain Laloui

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. CR Bordj Okhris.



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N° 175 : Rencontre EOB-RBH du 12.04.2019 EN U19

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U19. EOB-RBH programmée le 12/04/2019 au stade d'El Hachimia ne s'est pas déroulée alors que l'équipe RBH se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. RB Hakimia
Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. E Oued Berdi
-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire
L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe E Oued Berdi, annula la rencontre
Attendu que le CSA. E Oued Berdi n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, E Oued Berdi

Pour en attribuer le gain à l'équipe RB HAKIMIA

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (2500DA) au CSA. E Oued Berdi

AFFAIRE N° 176 : Rencontre EOB-RBH du 12.04.2019 EN U17

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U17. EOB-RBH programmée le 12/04/2019 au stade d'El Hachimia ne s'est pas déroulée alors que l'équipe RBH se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. RB Hakimia
Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. E Oued Berdi
-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire
L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe E Oued Berdi, annula la rencontre
Attendu que le CSA. E Oued Berdi n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, E Oued Berdi

Pour en attribuer le gain à l'équipe RB HAKIMIA

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (2500DA) au CSA. E Oued Berdi



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com
Tél/Fax : 026.73.86.55/58

AFFAIRE N°177 ; Rencontre EOB-RBH du 12.04.2019 EN U15

Après lecture de la feuille de match.

Attendu que la rencontre du championnat « jeunes » U15. EOB-RBH programmée le 12/04/2019 au stade d'El Hachimia ne s'est pas déroulée alors que l'équipe RBH se trouve au stade avec la présence de l'arbitre officiellement désigné et l'équipe CSA. RB Hakimia
Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe CSA. E Oued Berdi
-Attendu qu'en application de l'article 67 du Règlement des championnats de football amateur « jeunes » édition 2015. Après attente de délai réglementaire
L'arbitre officiellement désigné ayant constaté l'absence de l'équipe E Oued Berdi, annula la rencontre
Attendu que le CSA. E Oued Berdi n'a pas justifié à ce jour l'absence de son équipe

Par ces motifs la commission décide.

Article 52-55) RG

Match perdu par pénalité à l'équipe, E Oued Berdi

Pour en attribuer le gain à l'équipe RB HAKIMIA

Qui marque trois (03) points et un score de trois buts à zéro(00)

Deux cinq cent dinars d'amende (**2500DA**) au CSA. E Oued Berdi

<i>Bilan Catégorie</i>	<i>Seniors</i>	<i>Jeunes</i>
<i>Audiences</i>	<i>00</i>	<i>00</i>
<i>Courrier Clubs</i>	<i>00</i>	<i>01</i>
<i>Courrier Divers</i>	<i>00</i>	<i>01</i>
<i>rencontres programmées</i>	<i>14</i>	<i>39</i>
<i>Rencontres Jouées</i>	<i>11</i>	<i>28</i>
<i>Rencontres renvoyés</i>	<i>02</i>	<i>00</i>
<i>Rencontres Non Jouées</i>	<i>01</i>	<i>11</i>
<i>Affaires</i>	<i>01</i>	<i>11</i>
<i>Rectificatif</i>	<i>00</i>	<i>00</i>
<i>Décision</i>	<i>01</i>	<i>11</i>



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الجزائرية لكرة القدم - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*

(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) – lwfbouira2018@gmail.com

Tél/Fax : 026.73.86.55/58
